

**TRAVAUX D'INSTALLATION DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES**  
**ET D'ÉTANCHÉITÉ SUR TOITURES**  
**AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHÉ PUBLIC**

En application des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique, une procédure adaptée ouverte a été lancée afin de désigner les prestataires pour :

- Des travaux d'étanchéité qui s'inscrivent dans le projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture-terrasse de l'Hôtel de Ville des Pennes-Mirabeau ;
- Et des travaux d'installation d'une centrale photovoltaïque sur trois toitures de bâtiments communaux identifiées préalablement comme étant sur l'Hôtel de Ville, le gymnase Jean Roure et le bâtiment des Services Techniques.

La Commission MAPA, réunie en date du 24/03/2025, après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres, a rendu un avis favorable aux propositions d'attribution des marchés aux entreprises ci-après :

| LOT | DESIGNATION                                 | ENTREPRISE ATTRIBUTAIRE     | MONTANT DU MARCHÉ<br>EN € HT |
|-----|---------------------------------------------|-----------------------------|------------------------------|
| 1   | Étanchéité                                  | SUD 34<br>34070 MONTPELLIER | 127 878.20€                  |
| 2   | Installation de panneaux<br>photovoltaïques | SOLEIO<br>13400 AUBAGNE     | 499 670.00€                  |

Ceci exposé, il est proposé au conseil municipal d'autoriser le Maire ou l'adjointe en charge de la commande publique à signer et à exécuter les marchés de travaux, pour les lots n°1 et 2 avec les entreprises retenues ci-dessus.

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- AUTORISE le Maire, ou l'adjointe en charge de la commande publique à signer et à exécuter les marchés publics de travaux avec les sociétés :

- Pour le lot n°1 : SUD 34
- Pour le lot n°2 : SOLEIO

- PRÉCISE que les crédits nécessaires au paiement des prestations sont inscrits au budget d'investissement

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ**

LE SECRÉTAIRE

MICHEL AMIEL

AUDREY

LE MAIRE

VILLE